

LEDEVOIR

SUR LA ROUTE

Transport collectif: l'urgence d'agir en matière de financement | **B 5**

ACTUALITÉS

Climat: un rapport pour raviver le sentiment d'urgence | **A 3**

CAHIER **2**

MONDE

Catalogne: un an après le référendum, les indépendantistes sont divisés



LITTÉRATURE

« Nous voulons sortir du silence »

Des femmes publient un manifeste pour souligner la fondation du premier Parlement des écrivaines francophones

PHILIPPE PAPINEAU
LE DEVOIR

Pour « sortir du silence », « parce que d'autres parlent à [leur] place » et pour s'opposer aux guerres dirigées contre les femmes, quelque 70 auteurs de partout dans le monde ont décidé de fonder vendredi à Orléans, en France, le premier Parlement des écrivaines francophones.

Après trois jours de discussions, l'initiative, proposée par la Tunisienne Fawzia Zouari et soutenue par l'Organisation internationale de la francophonie, a donné naissance à un manifeste bien senti pour donner une voix à des écrivaines qui bien souvent n'en ont pas, en plus de créer une communauté, d'esprit autant que de corps.

« Nous avons envie d'être écoutées, sur nous-mêmes, sur notre propre sort, sur le monde où nous vivons et qui n'est pas si tendre avec nous, laisse tomber le manifeste. Nous voulons sortir du silence et, puisque nous disposons du pouvoir des mots, nous nous arrogeons cette parole collective et ce droit de regard sur une histoire qui continue de se faire sans nous. »

De partout

Les signataires de cette lettre proviennent des cinq continents, mais ne sont pas des superstars du livre, peut-être à l'exception de Leïla Slimani, lauréate du prix Goncourt en 2016. Plusieurs auteures sont d'Afrique ou de France, mais beaucoup sont aussi issues de pays comme la Syrie, la Roumanie, Haïti et les États-Unis. Le Québec y comptait des délégués, dont Nassira Belloula, Lise Gauvin, Madeleine Monette et Audrée Wilhelmy.

Cette dernière est revenue ébranlée de toutes ces discussions issues de réalités dures et parfois lointaines à celle du Québec. « C'était d'abord et avant tout un lieu de rassemblement et de prise de paroles pour beaucoup de femmes qui viennent de pays où elles n'ont pas ces privilèges-là. Il y avait pour moi un grand décalage, d'où je parlais et d'où ces femmes-là parlaient, raconte M^{me} Wilhelmy, encore un peu sous le choc. Il y a une colère et une détresse qui est immense, mais honnêtement justifiée. »

VOIR PAGE A 2 : ÉCRIVAINES



Audrée Wilhelmy est au nombre des 70 auteures qui ont décidé de fonder le premier Parlement des écrivaines francophones.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Journal

Le vrombissement des moteurs des autocars de campagne de François Legault, Philippe Couillard, Jean-François Lisée et Manon Massé se taira ce lundi, au terme de 39 jours d'une campagne électorale mouvementée, durant laquelle les accrochages ont été nombreux. Les chefs des partis politiques ont lancé un ultime appel au vote dimanche. Retour à la vitesse grand V sur les 48 dernières heures.

Ultime blitz électoral



MARCO BÉLAIR-CIRINO
MARIE-MICHÈLE SIOU
GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
AMÉLI PINEDA
LE DEVOIR

Le chef caquiste, François Legault, a profité du week-end pour effectuer une ultime offensive contre des positions du Parti libéral en Estrie samedi, et, du Parti québécois en Montérégie dimanche. « Après 38 jours de campagne, la volonté de changement est vraiment palpable, partout », a-t-il fait valoir au terme d'un dernier blitz.

Il a réitéré sa volonté de « faire plus, faire mieux » en santé, en éducation et en développement économique tout en remettant de l'argent dans « le portefeuille des Québécois », et ce, avec l'« équipe de gestionnaires » qu'il a su bâtir au fil des derniers mois.

Le député de Sanguinet, Alain Therrien, a refusé de le laisser s'en tirer à si bon compte. Il a surgi dans le pavillon d'accueil du Récréoparc de Sainte-Catherine, où le chef caquiste échangeait des poignées de mains avec des grands et jouait avec de la pâte à modeler avec des petits dimanche avant-midi. « Harry Potter

n'est pas dans notre parti. Il est dans le vôtre », a lancé le candidat péquiste à M. Legault, jugeant intenables les promesses de la CAQ d'alléger le fardeau fiscal des Québécois tout en renforçant les services offerts par l'État.

M. Legault a poursuivi comme si de rien n'était son offensive en terres péquistes: Beauharnois, Saint-Jean, Taillon. Il a poussé l'audace en faisant un arrêt dans la circonscription de Marie-Victorin, où le PQ avait obtenu près de quatre fois plus de voix que la CAQ lors d'une élection partielle en décembre 2016. Là, ce n'est pas la députée sortante, Catherine Fournier, qui l'a interpellé, mais bien un couple d'électeurs insatisfait de son programme en matière d'environnement.

Le chef du Parti libéral, Philippe Couillard, a choisi de terminer sa campagne « à la maison », dans la circonscription de Roberval, après 39 jours sur la route.

Son retour « chez nous » — pour reprendre l'expression qu'il aime répéter — a coïncidé avec la menace d'un nouvel ALENA contenant des concessions défavorables au système québécois de gestion de l'offre dans le secteur laitier. « Ce sont

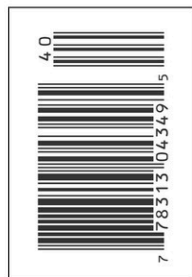
VOIR PAGE A 4 : BLITZ

INDEX

Avis légaux B2
Culture B7
Décès B6
Éditorial A6
Élections A4
Grille TV B7
Idées A7
Météo B6
Monde B1
Mots croisés B6
Sports B4
Sudoku B6

D

Pour suivre l'actualité en continu et lire nos critiques de spectacles, consultez nos plateformes numériques.



Julie Payette tente de rassurer ses employés

MIA RABSON
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

La gouverneure générale du Canada, Julie Payette, croit que les critiques auxquelles elle fait face à la fin de sa première année en poste s'inscrivent dans le cours des choses. Dans une note adressée à ses employés, elle les encourage à ne pas se laisser abattre par ces critiques.

Dans un courriel envoyé aux employés de Rideau Hall et daté du 27 septembre, M^{me} Payette a reconnu que certains articles et commentaires avaient « donné une image défavorable de notre travail au début de ce mandat ».

La gouverneure générale leur indique toutefois que cela ne devrait « en aucune manière » miner la fierté qu'ils ressentent à travailler à Rideau Hall.

Évoquant une année « extraordinaire », M^{me} Payette se dit fière de travailler « avec un groupe de personnes aussi dévoué et talentueux (sic) ».

Certaines personnes se demandent cependant ce qu'elle pense exactement avoir accompli, un an plus tard, et leurs préoccupations se retrouvent dans le domaine public et les médias.

M^{me} Payette s'est fait des opposants actifs, qui utilisent des mots tels que « catastrophe » et « scandaleux » pour décrire son style et son travail en tant que gouverneure générale.

Personne à Rideau Hall n'a souhaité parler ouvertement, craignant des représailles, mais le message général est le même : Julie Payette, dont l'intellect fougueux et la personnalité entêtée la servaient bien dans sa vie d'astronaute, ne peut s'adapter à ses nouvelles fonctions de gouverneure générale.

Leurs préoccupations vont de son éthique de travail — elle a participé à 195 événements officiels au cours de sa première année, contre 250 pour les derniers gouverneurs généraux — à sa tendance à la microgestion.

Elle a de plus rompu avec une tradition voulant que les gouverneurs généraux se rendent dans toutes les provinces et tous les territoires au cours de leur première année de fonction. M^{me} Payette n'a toujours pas visité le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon.

Selon un initié, l'un des plus gros problèmes est le choix de M^{me} Payette de passer en revue tous les parrainages du gouverneur général — des organisations qu'elle soutient et qui peuvent citer son rôle dans le matériel promotionnel —, mais un an après le début de son mandat, les nouveaux critères n'ont toujours pas été dévoilés.



La gouverneure générale, Julie Payette
JUSTIN TANG LA PRESSE CANADIENNE

Elle n'est pas la première à revoir ces critères — Michaëlle Jean avait présenté de nouvelles directives lors de son entrée en fonction —, mais le temps pris par M^{me} Payette a déçu certaines organisations qui ont reçu l'appui du gouverneur général pendant des décennies.

La décision de M^{me} Payette de nommer un ami intime sans expérience comme principal conseiller a également fait beaucoup de vagues, et plusieurs employés supérieurs sont partis depuis son assermentation.

M^{me} Payette a refusé d'accorder une entrevue à La Presse canadienne.

Lors d'un entretien avec le réseau CPAC la semaine dernière, M^{me} Payette a vivement rabroué certains de ses détracteurs, notamment en affirmant que les membres du personnel qui l'avaient quittée l'avaient fait parce qu'ils cherchaient à faire avancer leur carrière et en ajoutant qu'ils étaient en bons termes.

Des critiques trop dures ?

Certains craignent que M^{me} Payette ne soit traitée trop durement pour avoir changé son espace de travail.

La ministre de l'Environnement, Catherine McKenna, a déclaré qu'il était nécessaire de respecter les traditions, mais également de permettre aux nouveaux dirigeants de faire valoir leurs forces.

« Je pense qu'elle a travaillé dur pour ça », a soutenu M^{me} McKenna.

Barbara Messamore, professeure agrégée d'histoire à l'Université de la vallée du Fraser en Colombie-Britannique, a fait remarquer que le poste de gouverneur général « n'était pas bien adapté aux introvertis », ce qui pourrait être l'un des problèmes de M^{me} Payette.

Mais elle a également précisé que les

trois derniers gouverneurs généraux avaient maintenu des « calendriers rigoureux » et que Julie Payette ne devrait peut-être pas être jugée parce qu'elle ne les respecte pas.

Des leçons apprises

La principale intéressée a déclaré à CPAC qu'elle avait appris de son erreur, lorsqu'elle avait pris la parole lors d'une conférence de scientifiques et avait critiqué des personnes qui ne croyaient pas au changement climatique ou qui croyaient au créationnisme.

« Le but de mon allocution n'était pas de critiquer, mais bien d'encourager le débat, d'encourager la discussion. Une démocratie, une société de savoir, une société tout court est beaucoup mieux avec un débat », a-t-elle affirmé.

M^{me} Payette dit avoir bien réfléchi aux réactions qui ont suivi son discours, et a admis qu'elle aurait pu choisir ses mots avec plus de soin.

« De mon côté, j'ai fait une allocution comme j'avais fait de très nombreuses allocutions comme astronaute auparavant, mais je ne suis plus astronaute. Je suis gouverneure générale, et donc je représente tous les Canadiens et pour moi c'est important », a-t-elle soutenu.

Vendredi, M^{me} Payette a lancé un nouveau site Web, avec sa touche personnelle. Il dévoile deux initiatives qu'elle veut mener. La première s'appelle GGActive et est destinée à encourager les Canadiens à être actifs physiquement, tandis que la deuxième, le programme en ligne GGDirect, permettra aux groupes sélectionnés d'interagir directement avec M^{me} Payette sur des thèmes tels que le Canada, l'espace et les sciences.

III ALENA

D'« intenses » négociations

LA PRESSE CANADIENNE
À WASHINGTON

Les appréhensions commençaient dimanche à laisser place à une confiance mesurée au sujet de la possibilité d'une entente à la table des négociations sur le renouvellement de l'ALENA.

La lumière semble paraître enfin au bout du tunnel, mais il faut aussi compter sur l'imprévisible locataire de la Maison-Blanche pour tout faire dérailler à la dernière minute.

À Ottawa, la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, et l'ambassadeur des États-Unis, David MacNaughton, ont travaillé d'arrache-pied, à distance et à la dernière minute, pour parvenir à un accord en fin de semaine.

Les signes d'une conclusion à ces négociations se font de plus en plus marquants. Ainsi, nos sources ont confirmé que le premier ministre Justin Trudeau a convoqué un conseil des ministres, dimanche soir vers 22 h. Rien n'avait filtré de cette rencontre au moment d'écrire ces lignes.

Dimanche, le Canada a cherché à obtenir des garanties pour ne pas être frappé par des droits de douane en vertu de l'article 232 sur les exportations d'acier, d'aluminium et d'automobiles, que le président américain, Donald Trump, a imposés ou menacé d'imposer pour des raisons de sécurité nationale.

Des observateurs mis au courant du progrès des négociations affirment qu'une entente est à la portée des deux pays.

« Ils se dirigent vers une entente. Ce n'est plus de savoir s'il y aura un accord, mais plutôt de savoir quand cela aura lieu, a dit Daniel Ujcz, un avocat en droit commercial international qui représente les constructeurs automobiles américains et les fabricants de pièces automobiles. Il y a plusieurs points à régler et peu de temps pour y arriver. Les négociateurs américains acceptent, mais le président doit lui aussi accepter. Et qui sait ce qu'il pense vraiment à ce sujet ? »

Article 232

Tout comme M. Ujcz, le président du Congrès du travail, Hassan Yussuff — qui a été tenu informé de l'état des négociations —, juge que l'enjeu important demeurerait l'article 232.

L'expert américain dit avoir appris que les deux parties se sont entendues sur un mécanisme de résolution des disputes similaires à ce qui est compris dans l'actuel ALENA. Cette question a longtemps bloqué le progrès à la table des négociations. Les deux pays auraient aussi trouvé un terrain d'entente sur les seuils d'exemption pour les articles exportés au Canada, qui passerait de 20 \$ à 100 \$.

Hassan Yussuff, qui est aussi membre du conseil consultatif du gouvernement fédéral sur l'ALENA, a déclaré que les discussions se poursuivaient, mais selon lui, il y a eu « pas mal de progrès ».

Les négociateurs portent leurs efforts principaux sur les droits douaniers et l'article 232. « Ils passent beaucoup de temps à tenter de régler cette question », a-t-il dit.

Même Justin Trudeau aurait été entraîné dans la mêlée. Alors que le premier ministre passe généralement ses dimanches à faire des activités personnelles, son agenda indiquait qu'il participait à des « réunions privées ».

Les représentants du gouvernement à Ottawa, quant à eux, minimisent les rumeurs selon lesquelles un accord serait imminent. Le gouvernement « poursuit actuellement des discussions constructives » avec ses homologues américains et « certains » progrès ont été accomplis, a déclaré une source bien au fait du dossier, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat compte tenu de la nature délicate des discussions.

« Nous nous concentrons sur le fond des questions, pas sur les échéances, et bien sûr sur la conclusion d'un bon accord pour les Canadiens. »

70 femmes réclament une voix

ÉCRIVAINES

SUITE DE LA PAGE A1

Cinq thèmes — l'éducation, l'environnement, la question migratoire, les guerres et le corps — ont dirigé les discussions de ce premier Parlement.

Au fil des deux pages simples mais fortes du manifeste, les auteures déploient une série de désirs et de combats, dont celui contre les guerres, justement. « Toutes les guerres. À commencer par celles visibles ou insidieuses, voilées ou à découvert, dirigées contre les femmes : le patriarcat sous toutes ses formes, le viol, le harcèlement, les mutilations génitales, les féminicides, les violences conjugales. »

Il est aussi question de ce que peut porter la plume au féminin, et de ce

qu'elle ne porte pas automatiquement non plus. « Notre littérature n'est pas, comme on l'insinue souvent, une littérature qui se complait dans le subjectivisme et les larmes, même si elle répugne à être une politique ou une idéologie. Notre littérature est notre voix du monde. Notre choix du monde. Combative et sereine. Décidée et généreuse. Qui se joue des imaginaires. »

Cette dernière question a fait l'objet de beaucoup de discussions au Parlement, témoigne Audrey Wilhelmy, car plusieurs estimaient qu'il existe surtout des écritures particulières à chacun. Mais ce qui a fait consensus, c'est que le travail des écrivaines se devait d'être perçu comme universel et obtenir « la même reconnaissance et la même légitimité tout le temps », d'expliquer celle qui a notamment écrit *Le corps des bêtes* et *Oss*.

C'est-à-dire ? « Les hommes vont

La façon dont on entre dans les textes est très différente selon que c'est un homme ou une femme qui les écrit

AUDRÉE WILHELMY



écrire sur leur enfance, ça va être considéré comme un portrait social, un aspect personnel de leur vie et considéré comme s'ils discutaient des grands enjeux de l'humanité. Et une femme va écrire sur le même sujet : elle parle de la famille. La façon dont on entre dans les textes est encore très différente selon que c'est un homme ou une femme qui les écrit, explique Audrey Wilhelmy. Je le vis régulièrement, plus en France, où des hommes viennent me voir et me disent : « Pourquoi votre livre devrait-il m'intéresser si je suis un homme ? » Je ne me verrais jamais demander ça à un gars dans la vie ! Mais ce problème-là est partout, à infiniment moindre échelle au Québec, déjà même qu'en France, mais ça reste là. »

Et la langue ?

Cette nouvelle action de solidarité, voire de « sororité » comme le dit le manifeste, se fait en français dans le texte. C'est là un des axes de la prise de position des 70 auteures, un accent qu'il faut surtout comprendre à travers la relation tendue ou trouble entre la France — par ailleurs haut lieu, voire escale inévitable de l'édition — et ses

anciennes colonies ainsi que ses DOM-TOM actuels.

« Nous n'avons pas de complexe à nous exprimer dans ce qui n'est plus seulement la langue de Molière. Au contraire : nous voulons renouveler voire refonder le discours sur le français, peut-on lire dans le manifeste. Nous lui apprendrons à dire nos origines, nos parcours, les causes qui nous tiennent à cœur. Nous lui apprendrons à moduler le chant de ses phrases sur les berceuses de nos mères, [...] elle en profitera pour rester en mouvement, pour élargir son territoire d'hospitalité, pour rejoindre à la source de nos métissages. »

Audrée Wilhelmy a été forcée de constater qu'au Québec, le rapport à la langue était différent, entre autres parce que la littérature d'ici ne dépend pas des gros joueurs de l'imprimé français — et de leurs filtres, de leurs *a priori* — pour pouvoir se retrouver sur les tablettes. « Mais on s'est entendues unanimement sur le fait qu'il faut arrêter de vouloir que la langue française soit lisse et uniforme et qu'elle soit enrichie des tonalités particulières à chacun de ces pays-là, le Québec compris. » *Yes Sir*, Madame

Résultats des tirages du : 2018-09-29

LOTTO 649 01 06 07 39 compl. 10 31 49
1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 32840105-02
Prochain gros lot (approx.) : 40 000 000 \$

Quebec 49 01 05 07 44 compl. 18 20 45
Extra 2855338

Résultats des tirages du : 2018-09-28

LOTTO MAX Résultats complets sur lotoquebec.com
Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$ + **MAXMILLIONS** 40 lots de 1 million \$ (approx.) 4433617
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

Les cadenas

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Parce qu'elles en sont réduites à manger le midi sans pouvoir s'arrêter, on les appelle les mininettes. Ces femmes harassées par le travail quotidien aux usines de couture gagnent à peine de quoi vivre. Veulent-elles s'insurger contre leur condition qu'il leur est soudain interdit de s'unir sous menace de répression. En 1937, Léa Roback fait front avec elles.

Quatre ans plus tôt, après s'être d'abord occupée elle aussi des pitoyables conditions des ouvrières du textile, une jeune enseignante, Jeanne Corbin, s'intéresse à l'exploitation éhontée des bûcherons en Abitibi. On va l'arrêter, comme plusieurs de ces ouvriers du froid dont le labeur chauffe pourtant bien des comptes en banque. Procès expéditif : trois mois de prison pour Jeanne.

En 1936, le docteur Bethune, appuyé par nombre d'infirmières, réclame l'accès pour tous aux soins de santé. Dans certains quartiers montréalais, on meurt à l'année comme de simples mouches à l'automne. Dans l'est de la ville, avant la Grande Guerre, le taux de mortalité infantile se compare à celui de Calcutta en Inde. Remarquez qu'encore aujourd'hui, dans un quartier comme Hochelaga-Maisonneuve, on crève en moyenne dix ans plus tôt que dans les parties les plus riches de la ville.

Parmi bien d'autres, Bethune, Corbin et Roback se disaient communistes. Grand bourgeois pourtant, Jacques Parizeau affirmera plus d'une fois qu'il l'était lui aussi. Parizeau dira même avoir travaillé, de loin en loin, pour le seul candidat communiste jamais élu au Parlement canadien : Fred Rose.

Avoir du cœur, dans une société qui souvent en manquait, cela conduisait forcément à se déclarer communiste, dira Parizeau jusqu'à la fin de sa vie, forçant même un peu la note, comme le remarquera son biographe.

Communiste, le D^r Jacques Ferron, peut-être notre plus grand écrivain, affirmera l'être lui aussi, selon le même raisonnement que Parizeau. C'était au temps où, son porteur sous le bras, Ferron soignait les dépossédés de la Gaspésie, peu de temps avant de venir s'occuper de ceux de Ville Jacques-Cartier, bidonville aujourd'hui oublié.

Se faire traiter de marxiste aujourd'hui, c'est être dévalué comme sujet, à l'égal des régimes qui se prétendaient tels, dans le grand dédain général que les cadres de notre société portent désormais sur tout ce qui dépasse l'horizon limité de cette fraternité du chacun pour soi

Ce n'est pas au nom des principes du communisme, mais de leurs propres principes humanistes, que ces gens s'indignaient du sort fait à leurs semblables. La vie n'épouse pas d'abord une idéologie.

Devant une société qui s'est employée pendant deux siècles à briser toutes les velléités d'auto-émancipation de ses citoyens, il n'est pas étonnant que, même au Québec, quelques esprits sensibles aient trouvé dans les écrits animés de Marx une porte de sortie pour prendre l'air et, du coup, en offrir à une société qui en manquait.

Marx avait-il tort de constater, presque avant tout le monde, que la « croissance », ce supposé dieu céleste vers lequel toutes les têtes continuent d'être béatement tournées, n'est qu'un renard qui, après avoir tout mangé, même pris à son propre piège, va jusqu'à se ronger la patte pour continuer à marcher en clopinant ?

Depuis des semaines, éditorialistes, chroniqueurs et politiques à gages chantent pourtant en chœur les dangers du marxisme en un long vol plané, dans un surinvestissement affectif qui nous replonge dans les années 1950, au beau milieu de la guerre froide. On se croirait presque, par moments, revenu au temps de la Loi du cadenas. Cette mesure, votée par le gouvernement Duplessis en 1937, permettait de faire fermer puis condamner un lieu, sur la base de critères très diffus, parce que l'on supposait qu'il y flottait des pensées politiques jugées trop à gauche. La loi dut être combattue jusque devant la Cour suprême avant d'être annulée en 1957.

En matière de culture politique, nous revenons de loin en matière de paranoïa. En octobre 1970, au temps des arrestations massives que permit la Loi des mesures de guerre avec la levée de l'*habeas corpus*, des policiers saisirent des livres sur le cubisme, persuadés qu'il y avait là un lien avec l'univers politique de Cuba...

Se faire traiter de marxiste aujourd'hui, c'est être dévalué comme sujet, à l'égal des régimes qui se prétendaient tels, dans le grand dédain général que les cadres de notre société portent désormais sur tout ce qui dépasse l'horizon limité de cette fraternité du chacun pour soi.

Mais des accusations de marxisme, n'est-ce pas un peu fort de café dans une société plus lisse que jamais, habituée de tout consommer, même du côté des idées, en version décaféinée, *light*, sans sel, sans goût, ni saveur ?

Sur les canons de bronze du roi de France, on trouvait gravée une maxime latine, *Ultima ratio regum*, que l'on peut traduire par « le dernier argument des rois ». Être traité de communiste, peut-être est-ce là désormais un argument ultime pour ceux qui n'en ont plus.

Comme ingrédient fondamental à son élection, François Mitterrand avait été bien avisé de constater que les élans à gauche n'avaient pas à craindre de trébucher sur le mot « communisme ».

Il faudra se demander, après les élections, comment le Parti québécois et Québec solidaire, avec tant d'éléments convergents, en sont arrivés à se dissocier au point d'en venir à s'accuser à coup d'abstractions, au point de se mettre à jongler l'un et l'autre avec des enclumes au-dessus de la tête des électeurs.

jfn@ledevoir.com



Un Allemand promenait son chien sur le lit asséché de la rivière Dreisam dans le village de March, près de Fribourg, au mois d'août.

PATRICK SEEGER AGENCE FRANCE-PRESSE

III CLIMAT

Un rapport pour raviver le sentiment d'urgence

Les scientifiques du GIEC doivent dire s'il est possible de limiter le réchauffement à 1,5 °C, et comment

ALEXANDRE SHIELDS
LE DEVOIR

Le diagnostic est d'autant plus attendu qu'il donnera la mesure du péril qui nous guette si l'inaction se poursuit. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) doit parachever cette semaine un rapport sur les conséquences d'un réchauffement global de 1,5 °C, mais aussi sur les décisions cruciales à prendre pour éviter de dépasser ce seuil de bouleversement du climat terrestre.

En signant l'Accord de Paris, en décembre 2015, les États se sont engagés à maintenir l'augmentation prévisible de la température « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels », tout en promettant de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C ». Cette dernière cible est une demande chère aux pays les plus vulnérables aux conséquences des changements climatiques, notamment les États insulaires menacés par la hausse du niveau des océans.

Le GIEC a donc reçu le mandat de produire un rapport sur les répercussions d'un tel réchauffement, mais surtout sur les décisions à prendre pour respecter un engagement que plusieurs estiment hors d'atteinte. Après tout, le monde s'est déjà réchauffé de 1 °C et le rythme de perturbation du climat ne montre aucun signe de fléchissement.

« Il est extraordinairement difficile de demeurer sur la cible du 1,5 °C, et nous ne sommes absolument pas en voie d'y parvenir », prévenait d'ailleurs la semaine dernière l'un des auteurs du rapport du GIEC, l'expert du climat Drew Shindell, de l'université américaine Duke. « Même s'il est toujours techniquement possible d'y parvenir, c'est extrêmement improbable, en l'absence d'un réel changement dans la façon dont nous évaluons le risque. Et nous ne sommes absolument pas là », ajoutait-il, en entrevue au quotidien britannique *The Guardian*.

Selon l'évaluation du GIEC, les efforts pour parvenir à limiter le plus pos-

GIEC : processus complexe

Malgré l'ampleur de la preuve scientifique sur la crise climatique en devenir et l'urgence d'agir, l'approbation des rapports du GIEC demeure un processus complexe et très politique. En Corée, cette semaine, les délégations des quelque 195 États étudieront ligne par ligne le résumé du rapport, dit « résumé à l'intention des décideurs ». Un texte d'une quinzaine de pages, qu'il leur sera demandé d'approuver en fin de session, prévue le 5 octobre, voire le 6 en cas de prolongation, comme cela a souvent été le cas. L'attitude des États-Unis, notamment, sera une inconnue de cette réunion, où ils seront représentés par une délégation de diplomates et scientifiques à qui le dossier est familier.

sible le réchauffement seront sans précédent depuis le début de l'ère industrielle. Il faudrait réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 40 à 70 % d'ici 2050 (et les faire disparaître en 2100) pour espérer rester sous 2 °C, et les baisser de 70 à 95 % pour rester sous 1,5 °C. Autrement dit, le monde entier devrait idéalement être carboneutre d'ici un peu plus de 30 ans.

La fin des fossiles

Sans donner de détails sur les moyens à prendre recensés dans le rapport du GIEC, qui sera publié le 8 octobre, Drew Shindell a fait valoir qu'une sortie rapide des énergies fossiles est inévitable, en plus d'un déploiement massif de la production d'énergie solaire et éolienne, mais également de la disparition des émissions de GES provenant du secteur des transports, de la voiture à l'avion.

Le problème, selon M. Shindell, c'est qu'un tel virage technologique devrait

prendre du temps. Or, le temps nous manque. Le prochain rapport du GIEC donnera d'ailleurs la mesure de l'effort à fournir, à quelques semaines de la rencontre prévue en Pologne des États signataires de l'Accord de Paris. Ceux-ci doivent se rencontrer au début du mois de décembre, dans le cadre de la 24^e Conférence des parties (COP24).

Pour le moment, toute la communauté scientifique s'entend sur le fait que les engagements ne sont tout simplement pas à la hauteur pour éviter le pire. Non seulement la possibilité de limiter le réchauffement à 1,5 °C s'éloigne, mais les efforts prévus par les différents États, à supposer qu'ils soient respectés, placent actuellement la planète sur une trajectoire de réchauffement qui risque de dépasser les 3 °C d'ici la fin du siècle. Mais avant cela, aussi tôt qu'en 2040, la barre des 1,5 °C devrait avoir été franchie.

La perspective de vivre dans un tel monde effraie en premier lieu les États insulaires, dont plusieurs sont directement confrontés à une disparition pure et simple. Plusieurs pays défavorisés craignent aussi d'être incapables de s'adapter à un monde de plus en plus hostile. Mais les bouleversements climatiques provoqueront également, à l'échelle de la planète, une multiplication d'événements climatiques extrêmes, dont les tempêtes, les épisodes de sécheresse et la raréfaction des ressources en eau dans certaines régions du monde.

Qui plus est, un élément pourrait venir aggraver la crise : la fonte du pergélisol. Dans un rapport publié à la mi-septembre, des experts de l'Institut international autrichien pour l'analyse des systèmes appliqués ont souligné que ce sol théoriquement gelé en permanence avait commencé à fondre, sous l'effet de la hausse des températures.

Le problème, c'est qu'il libère ainsi des GES, dont du méthane, un très puissant gaz à effet de serre. Pire, ce pergélisol contiendrait l'équivalent de 15 années d'émissions mondiales de GES. De quoi faire dérailler tous les efforts pour éviter le pire.



Clap de fin pour la campagne

BLITZ

SUITE DE LA PAGE A 1

mes voisins [...], c'est du monde que je croise à la maison », a pu lancer l'élu de Roberval devant une poignée de militants. Il s'est engagé à ne « rien laisser passer », bien qu'il ait été contraint de reconnaître que le Québec n'a pas le pouvoir de bloquer une entente signée par Ottawa. « Sur le plan juridique, on peut déclarer le Québec non lié », a-t-il avancé, en précisant toutefois qu'il faudra attendre de voir « les textes » pour « les analyser et explorer toutes les avenues juridiques possibles ».

Aux agriculteurs — ses « voisins » de Roberval comme les autres — il a suggéré de se rallier au Parti libéral « pour défendre leurs intérêts et protéger la gestion de l'offre ».

Le chef libéral a par ailleurs effectué un blitz en avion au cours de la fin de semaine : des îles de la Madeleine vers lesquelles il s'était envolé samedi soir, il a mis le cap dimanche sur Percé et Mont-Joli, avant de se rendre à l'aéroport Saguenay-Bagotville. Il s'est défendu d'avoir visité les îles à deux reprises parce qu'il craint de laisser échapper cette circonscription. Ses passages là-bas ont toutefois été à l'image d'une bonne partie du parcours libéral, soit surtout défensifs et visiblement motivés par une volonté de freiner les vagues caquistes qui menacent notamment l'Estrie, la Mauricie et la région de Québec.

Jean-François Lisée a entamé sa dernière journée de campagne électorale là où tout a commencé pour lui : chez sa mère, dans sa maison d'enfance. Comme dans le temps... à la différence notable qu'il y avait une nuée de journalistes et de caméras autour d'eux.

M. Lisée et sa mère de 84 ans, Andrée Goulet, ont en effet reçu la caravane péquiste dimanche matin, à la veille du grand rendez-vous électoral. Le décor : un plateau de fruits, des cafés, du fromage et une maison immaculée pour accueillir les médias.

Le chef péquiste a souhaité cet arrêt à Thetford Mines pour rappeler qu'il est « quelqu'un qui est vrai, qui est fidèle à ses racines ». « Je ne dis pas que je suis un Québécois moyen, mais que je suis un Québécois à 100 %, combatif, et c'est ça dont le Québec a besoin. »

Un peu « nerveuse » pour demain, la mère de M. Lisée s'est dite « très, très fière de lui. Et je vais continuer de l'être ».

Au-delà de ce vote acquis, M. Lisée a tenté durant la fin de semaine de convaincre tant les électeurs caquistes que les solidaires de se rallier au Parti québécois. Dans tous ses arrêts, le même souhait répété : être la « surprise » d'une élection « boîte à surprise ».

Dimanche midi, M. Lisée a aussi ramené dans la discussion un thème qui lui avait souri en début de campagne : celui de la protection de la gestion de l'offre — c'est lui qui avait jeté les bases du front commun des chefs. « On est dans un scénario classique où le Québec est sacrifié pour protéger l'Ontario », a-t-il dit en faisant état des rumeurs qui entourent le sprint final de négociation.

Québec solidaire a appelé dimanche les Québécois à « secouer l'establishment » en accordant leur vote à la formation politique de gauche. Manon Massé a martelé que la question de l'urne doit être la lutte contre changements climatiques.

« Nous avons mené la campagne la plus ambitieuse de notre histoire et je pense qu'on peut dire mission accomplie. Quoi qu'il arrive demain, on [aura] secoué l'establishment », a lancé la candidate solidaire au poste de première ministre, Manon Massé.

Les 48 dernières heures ont été consacrées à prêter main-forte aux circonscriptions où QS envisage de faire des percées, soit dans Laurier-Dorion, Hochelaga et Rosemont à Montréal, dans Taschereau et Jean-Lesage à Québec, puis à Sherbrooke.

« Lorsque j'ai été élue, je vous rappelle que c'est par 91 voix. Alors, chaque vote compte », a rappelé Manon Massé à ses troupes. Surtout que cette fin de campagne a été marquée par de virulentes critiques de ses adversaires, a-t-elle souligné.

Quant à l'appel au ralliement lancé par les libéraux à la suite des rumeurs au sujet de possibles concessions canadiennes sur la gestion de l'offre, M^{me} Massé estime qu'il ne résonnera pas.

« Je pense que M. Couillard n'a pas été une bonne protection pour le Québec, l'exemple des deux crises du bois d'œuvre le montre. Chaque fois, la réponse a été la même, non pas de renforcer l'industrie en diversifiant les débouchés [...] ils ont donné des subventions, ce qui est bien, mais ils n'ont rien changé qui assurent à notre industrie la de ne pas dépendre [du marché américain] et de l'humeur de M. Trump », a indiqué Mme Massé.

EN BREF

Le DGEQ appelle à la vigilance face aux fausses informations

À la veille du scrutin, Élections Québec a mis en garde la population contre des appels téléphoniques automatisés annonçant un report du vote. « Il s'agit d'une fausse information. Les élections auront lieu comme prévu le 1^{er} octobre », a indiqué Élections Québec, dimanche. Les appels conseilleraient aux citoyens de se déplacer le 2 octobre pour voter, précise Ahissia Ahu, porte-parole du Directeur général des élections du Québec (DGEQ). « Il est impossible pour le moment de savoir qui se cache derrière ces appels-là », précise-t-elle. Plus tôt dans la journée, le DGEQ avait appelé les Québécois à rester vigilants alors que des messages textes frauduleux circulaient. Envoyés prétendument par Élections Québec, les messages encourageaient les citoyens à aller voter en échange d'une compensation financière. Il s'agit d'une fraude bancaire, prévient le DGEQ.

Le Devoir

Là où les partis s'entendent

Plusieurs points de convergence existent entre les formations

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ
À THETFORD MINES
LE DEVOIR

Si les sondages disent vrai et que l'élection de lundi aboutit à un gouvernement minoritaire, les quatre partis présents à Québec auront à trouver des terrains d'entente pour faire fonctionner le Parlement. La bonne nouvelle, c'est qu'ils partagent déjà plusieurs constats...

C'est le propre de toute campagne électorale de mettre en évidence ce qui divise et différencie les partis. L'édition 2018 n'aura pas échappé à ces attaques croisées où, pour vanter un programme, on en démontre un autre. Mais à travers ces marqueurs de distinction, les partis ont aussi mis sur la table bien des propositions qui se ressemblent lorsqu'on enlève une couche de partisanerie.

Tous les chefs ont d'ailleurs ouvert la porte à une plus grande collaboration inter-partis. « Il faut que les partis politiques travaillent plus ensemble, qu'on écoute plus les idées de nos adversaires, a affirmé François Legault, chef de la Coalition avenir Québec (CAQ). Quand il y aura des bonnes idées, un gouvernement de la CAQ les prendra, puis on leur donnera le mérite. »

« Je veux vous proposer un gouvernement et un premier ministre rassembleur », a promis Philippe Couillard, du Parti libéral du Québec (PLQ), dans les derniers jours. « On n'a pas de misère à être d'accord avec d'autres formations politiques lorsqu'il est temps de prendre des décisions pour prendre soin de notre monde », a assuré Manon Massé, co-porte-parole de Québec solidaire (QS).

« Un gouvernement minoritaire qui voudrait revenir rapidement devant l'électorat serait puni par l'électorat, estime pour sa part Jean-François Lisée, chef du Parti québécois (PQ). De même que d'autres partis qui renverseraient un minoritaire seraient punis. Donc, l'électorat nous dit : "Arrangez-vous". [...] Nous allons travailler avec tous les partis. »

Et travailler sur quoi ? Voici quelques engagements qui rallient — dans les grandes lignes — au moins trois partis sur quatre :

Réformer le mode de scrutin. Il n'y a que les libéraux qui font ici bande à part : tant la CAQ que le PQ et Québec solidaire se sont engagés à réformer le mode de scrutin pour que l'élection de 2022 se fasse dans un mode de proportionnelle mixte. Les trois partis avaient d'ailleurs signé une entente en ce sens en mai 2018.

Moduler la tarification des transports en commun. Pour le PLQ, ce serait la gratuité complète pour tous les étudiants et les aînés. Pour le PQ, la solution est plutôt d'offrir un rabais de 60 % à tous les usagers du transport en commun en dehors des heures de pointe, pour désengorger ces périodes. Et pour QS, il s'agirait de couper en deux la tarification pour tous et en tout temps. Mais dans les faits, on note la même idée : pour encourager l'usage du transport en commun, les tarifs doivent être modulés.

Amener Internet, partout. Unanimité sur cette question : il faut terminer de brancher le Québec et s'assurer d'un réseau cellulaire adéquat partout. Et si les quatre partis remplissent leur promesse, ce sera le cas d'ici quatre ans... ou même un peu avant selon les libéraux.

Abolir la taxe famille. Les libéraux l'ont créée, ils y tiennent : mais pour la CAQ, le PQ et QS, la « taxe fa-



Même si les façons diffèrent, tous les partis s'entendent sur la modulation des tarifs pour encourager l'usage du transport en commun.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

mille » — ou la modulation des tarifs dans les CPE en fonction du revenu des parents — doit disparaître. La CAQ reviendrait à un tarif unique ; le PQ aussi, mais il accorderait un rabais pour le deuxième enfant et offrirait la gratuité à partir du troisième ; QS, de son côté, veut la gratuité pour tous.

Rénover les écoles. Le Plan québécois des infrastructures le dit : avec un âge moyen de 58 ans, 55 % des écoles préscolaires et primaires du Québec obtiennent la note D ou E. Sans surprise, les quatre partis s'entendent pour répondre à ce problème de fond, et ont tous promis des milliards pour corriger la situation.

Mieux soutenir les soins à domicile. Des centaines de millions ont été promis par les quatre partis pour bonifier l'enveloppe rattachée aux soins à domicile. C'est une catégorie qui intègre plusieurs éléments, dont le soutien aux proches aidants.

Mais encore ? Accapement des terres ; décentralisation de certains ministères ; transport structurant pour Québec ; allongement des heures d'ouverture des CLSC ; utilisation du Fonds des générations pour rembourser la dette ; élargissement du programme Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels : autant de dossiers où les bases communes sont déjà présentes pour au moins trois partis.

Avec Marco Bélair-Cirino, Améli Pineda et Marie-Michèle Sioui

Soirées rocambolesques

Retour sur quelques dates marquantes de l'histoire politique du Québec

DAVE NOËL
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Les soirées électorales ont été le théâtre de nombreux rebondissements depuis le premier scrutin couvert par *Le Devoir*, il y a un peu plus de cent ans. Retour sur quelques dates marquantes de l'histoire politique du Québec.

15 mai 1912. La réélection des libéraux au pouvoir depuis quinze ans est annoncée dans un « extra-minuit » publié par *Le Devoir*. Le premier ministre, Lomer Gouin, rejoint ses partisans à l'Auditorium de Québec, le futur Capitole, où l'on projette les résultats sur un écran à l'aide d'un « rayon lumineux ». Il remercie « le peuple de Québec » en rappelant que « le système fédératif ne pourra fonctionner dans le pays et pour le bien du pays qu'en autant que le pouvoir fédéral et les gouvernements provinciaux agiront et exerceront librement les pouvoirs qui leur sont conférés ». Selon les rumeurs, Gouin serait pressenti pour succéder à l'ancien premier ministre du « dominion » canadien, le libéral Wilfrid Laurier, battu l'année précédente.

17 août 1936. L'Union nationale de Maurice Duplessis met un terme à 39 ans de régime libéral. Au centre-ville de Trois-Rivières, le premier ministre élu prend la parole devant 30 000 partisans qui entonnent un « vibrant » *Ô Canada*. Duplessis réclame l'apposition immédiate de scellés sur les documents et les coffres du Trésor public afin de faire le ménage dans l'administration libérale. Au micro, il élabore une allégorie en lien avec la pluie abondante tombée la veille : « Je crois que la Providence envoyait une grande quantité d'eau suivie de beaucoup de soleil pour nous permettre de laver dans tous les coins. »

22 juin 1960. Les libéraux de Jean Lesage renversent l'Union nationale d'Antonio Barrette. Comme l'avait fait Duplessis en 1936, le nouveau premier ministre prévient les membres du gouvernement sortant « qu'il les punira au nom du peuple du Québec » s'ils font dis-

paraître ou truquer des documents en quittant leurs bureaux. « La province est libérée du joug de l'Union nationale », s'exclame Lesage devant la foule rassemblée au Colisée de Québec. En soirée, il reçoit le télégramme d'un astrologue qui avait prédit sa victoire, comme le rapporte *Le Devoir*. Dans Laurier, le libéral René Lévesque l'emporte malgré la division du vote découlant, de la candidature d'un homonyme inscrit par ses adversaires unionistes.

15 novembre 1976. Devant une foule survoltée de plus de 10 000 personnes, le chef du Parti québécois, René Lévesque, lance son désormais célèbre « je n'ai jamais pensé que je pourrais être aussi fier d'être Québécois ». Le trémolo dans la voix, le premier ministre élu quitte la scène escorté par des gardes du corps « athlétiques » avec qui il s'engouffre dans une voiture noire. Lévesque est évacué du centre Paul-Sauvé en compagnie d'un inconnu qui s'est jeté dans sa voiture au milieu du chaos. « On a dit "tout le monde embarque", explique le jeune homme embarrassé, "je suis embarqué, mais tout ce que je demande maintenant, c'est de débarquer!" »

26 mars 2007. Les libéraux de Jean Charest perdent leur majorité. Le retard dans la compilation des votes par anticipation amène Radio-Canada à annoncer la défaite du premier ministre dans la circonscription de Sherbrooke. L'erreur perdure pendant plus d'une heure avant d'être rectifiée un peu avant minuit. La bourde est soulignée à gros traits par le chef d'antenne de TVA qui tourne le fer dans la plaie en y allant de sa formule « rigueur, rigueur, rigueur ».

7 avril 2014. Dans les instants qui suivent l'annonce de la victoire des libéraux de Philippe Couillard, les trois prétendants pressentis à la succession de Pauline Marois défilent sur la scène de l'hôtel Westin du Vieux-Montréal. Leur allocation provoque un malaise, la première ministre sortante n'ayant pas encore prononcé son discours de défaite. Le trio est rapidement surnommé le « Club des Next ».

III SCIENCES POLITIQUES

Je vote moi non plus

Le fait d'être en couple aurait une grande influence sur la décision d'aller voter



Les plus jeunes, et les plus âgés, qui vivent davantage en solitaires, sont ceux qui votent le moins, croit André Blais.

JACQUES NADEAU
LE DEVOIR

En ce jour de scrutin, irez-vous jusqu'au bureau de vote avec l'être cher ? De plus en plus d'études montrent que les normes sociales, et plus encore l'influence du conjoint, comptent pour beaucoup dans le fait d'exercer ou pas son droit de vote.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR



Être marié, un facteur prédisposant à la fièvre électorale ? Peut-être pas, mais il semble que le fait d'être en couple a un effet non négligeable sur la propension à se présenter au bureau de vote. L'abstentionnisme est d'ailleurs davantage le fait des personnes vivant seules, étudiantes ou célibataires.

C'est du moins l'un des constats faits à l'issue des recherches menées par André Blais, professeur au Département de sciences politiques de l'Université de Montréal, qui a scruté à la loupe le comportement de quelque 4000 personnes au Québec et en Co-

lombie-Britannique lors des élections fédérales de 2008.

En tentant de mettre le doigt sur les causes de l'abstentionnisme, un phénomène en hausse au Canada et dans plusieurs démocraties dans le monde, ce dernier a tenté de voir si les pressions sociales interagissaient avec la décision des individus d'exercer leur droit de vote.

« En général, seulement 10 % disaient sentir une pression sociale de la part de leurs amis ou de leur entourage, mais le tiers confiaient que la décision de leur conjoint d'aller ou non voter avait une influence sur leur propre décision, et 65 % étaient convaincus que leur conjoint allait voter », affirme le professeur Blais.

Sans être une injonction dûment exprimée, la pression ressentie chez ces électeurs découlerait plus du désir de plaire ou d'imiter le comportement de leur douce moitié, un phénomène observé dans d'autres pays du monde, ajoute ce chercheur.

En 2015, on a mesuré lors d'une enquête menée en Suisse que 62 % des

répondants discutaient le plus souvent de politique avec leur partenaire, alors que le tiers des Britanniques vivant en couple se rendaient au bureau de vote bras dessus bras dessous. Cela reflète bien, estime André Blais, le fait que les électeurs sont sensibles aux normes sociales et, plus encore, au comportement électoral de ceux qui vivent à leurs côtés.

Tu votes, je vote

Compte tenu du recul des taux de participation électorale observé partout dans les pays occidentaux, beaucoup de chercheurs se sont penchés sur les facteurs sociaux qui jouent sur la propension à voter ou à s'abstenir.

Laura French Bourgeois, doctorante en psychologie à l'Université de Montréal, vient de terminer l'analyse de trois longues études menées sur le comportement électoral de citoyens, la première réalisée lors des élections américaines de 2012, l'autre aux élections générales au Québec en 2014 et la dernière, aux élections municipales de 2017 au Québec. « De façon générale,

les gens interrogés accordent beaucoup de valeur au droit de vote, le voient comme un devoir, mais plusieurs ne l'exercent pas pour autant. C'est un peu comme l'exercice, ou la saine alimentation que tout le monde valorise; en pratique, plusieurs ne l'appliquent pas. La norme sociale donnant une valeur au droit de vote existe toujours, mais celle consistant à l'exercer est moins saillante », note-t-elle.

Inspirée par des expériences américaines menées pour faire « sortir le vote », la chercheuse a exposé des groupes de cobayes de tout âge et de divers niveaux d'éducation à de « faux journaux », dont les titres clamaient qu'une majorité de citoyens se rendraient aux urnes. « Plusieurs personnes étaient alors influencées par le fait que d'autres disaient vouloir aller voter », dit-elle.

Si on observe un taux d'abstention plus grand chez les jeunes, ce n'est pas qu'ils croient moins au vote, mais qu'ils observent moins ce comportement dans leur cercle d'amis, leur entourage, dit-elle. Un constat que confirme André Blais, affirmant que les plus jeunes, et les plus âgés, qui vivent davantage en solitaires, sont ceux qui votent le moins. « Il y a un affaiblissement de cette norme sociale chez les jeunes. »

Aux élections municipales de 2017, une publicité du Directeur général des élections (DGE) pressait la population d'aller voter, rappelant que moins d'une personne sur deux s'était présentée derrière l'isoloir quatre ans plus tôt. Sur le ton de l'humour, des clips télévisés montraient des glissoires, des patinoires coupées en deux, et clamaient : « Imaginez-vous si votre municipalité faisait aussi les choses à moitié ? »

Or, Laura French Bourgeois croit que la DGE pourrait bien avoir fait chou blanc. En rappelant que plus de 50 % de la population n'est pas allée voter, le message gouvernemental pourrait avoir renforcé l'affaiblissement de la norme sociale, puisque les études prouvent que certains citoyens sont sensibles aux comportements les plus prévalents. « Je pense, dit-elle, qu'on devrait mettre l'accent sur le comportement souhaité plutôt que sur son contraire. »

Le tiers [des répondants] confiaient que la décision de leur conjoint d'aller ou non voter avait une influence sur leur propre décision

ANDRÉ BLAIS



III SANTÉ

Marcher à nouveau après la paralysie

Grâce à une technique de stimulation électrique de la moelle épinière, l'espoir est permis

Pour la première fois, trois patients paraplégiques sont parvenus à retrouver une forme de marche grâce à une technique de stimulation électrique de la moelle épinière, suivie d'un entraînement physique intensif.

FLORENCE ROSIER
LE TEMPS

Rétablir une forme de marche chez des personnes paralysées : cet espoir se voit doublement conforté. Le 24 septembre, deux études ont été publiées dans deux journaux médicaux de prestige. Toutes deux relatent les résultats encourageants obtenus chez des patients paraplégiques, touchés à la moelle épinière à la suite d'un accident. Elles font appel à la même stratégie : une stimulation électrique continue de la moelle épinière, suivie d'un entraînement physique prolongé — les experts parlent de « réhabilitation ».

La première, dans la revue *Nature Medicine*, a concerné un patient. La seconde, dans la *New England Journal of Medicine*, a porté sur quatre patients. Au total, trois de ces cinq personnes sont parvenues à se mouvoir sur un tapis roulant ou au sol, avec l'aide d'un déambulateur. Pour autant, il serait abusif de parler de « marche autonome ».

Sur ce terrain, de nombreuses équipes s'affrontent à travers le monde. Qui fera remarquer, le premier, le mieux ces patients lourdement handicapés ? La course s'accélère. Ainsi, la publication

de l'article du *New England Journal of Medicine*, initialement prévue le 27 septembre, a-t-elle été avancée au 24, pour coïncider avec celle de *Nature Medicine*.

Cette dernière étude relate le parcours d'un homme victime, à l'âge de 23 ans, d'une fracture traumatique avec dislocation de la huitième vertèbre thoracique, provoquant une paralysie complète des membres inférieurs. Après les soins d'urgence, ce patient a bénéficié d'une réhabilitation pour améliorer son autonomie au quotidien, en fauteuil roulant.

Contrôle des muscles des jambes

Trois ans plus tard, cet homme est entré dans le protocole de la Mayo Clinic, un établissement réputé du Minnesota (États-Unis). Après avoir suivi un entraînement locomoteur (61 séances sur vingt-deux semaines), il a bénéficié de la pose d'un implant électronique de la société Medtronic (un stimulateur à 16 électrodes, conçu pour traiter la douleur), sur la surface dorsale de la moelle épinière, dans la région lombo-sacrée. Là où aboutissent les fibres des neurones contrôlant les muscles des jambes.

Chez ce patient, la stimulation électrique continue de ces neurones, par l'entremise de cet implant, a d'abord restauré la capacité à se mettre debout et à contrôler les mouvements mimant la marche, quand il était couché ou suspendu à un harnais. Un premier résultat publié en 2017. Ce travail reproduisait des avancées déjà obtenues en 2011, 2012 et 2014, chez d'autres pa-

tients paralysés.

Les auteurs sont allés plus loin. Le patient a bénéficié, après la pose de l'implant, de 43 semaines d'un réentraînement ciblé (113 séances). Cette « réhabilitation multimodale » a consisté à l'entraîner à des tâches spécifiques : équilibre du tronc en position assise ou durant la marche, mouvements précis sollicités lors de la marche... Durant ces séances, les paramètres de la stimulation électrique étaient adaptés pour optimiser les performances.

Résultats : après dix mois, le patient est parvenu à déambuler sur un tapis roulant, sans l'aide d'un harnais. Il parvenait aussi à une forme de marche au sol, avec un déambulateur et un assistant qui lui tenait la hanche, pour garantir son équilibre. De plus, les auteurs montrent que cette stimulation de la moelle épinière mobilise les circuits sensorimoteurs engagés dans la marche et l'équilibre debout. « À notre connaissance, c'est la première fois qu'un patient ayant subi une perte complète des fonctions sensorimotrices des membres inférieurs, à la suite d'une blessure médullaire, a retrouvé une forme de marche indépendante, grâce à une stimulation électrique médullaire couplée à un entraînement ciblé », concluent les auteurs.

L'étude publiée le même jour, dans la *New England Journal of Medicine*, par des équipes de l'Université de Louisville (Kentucky), a eu recours à une approche similaire chez quatre patients paraplégiques. Deux ont récupéré une

forme de marche. Mais un autre, notent les auteurs, a subi une fracture de la hanche durant l'entraînement.

Stimulation modulée au fil du temps

« Pour améliorer la condition des paraplégiques, plusieurs groupes s'intéressent à la stimulation de la moelle épinière et à l'entraînement locomoteur. C'est une bonne nouvelle », se réjouit le professeur Grégoire Courtine, chef d'unité au Centre de neuroprothèses de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Mais pour ce spécialiste reconnu de la neuro-réhabilitation, « la technique utilisée ici reste assez rudimentaire. Les auteurs ont eu recours à une stimulation continue de la moelle épinière. Or nous avons montré qu'une telle stimulation active tous les muscles de la jambe en même temps, ce qui conduit à un blocage. » Blocage que ces équipes surmontent sans doute grâce au réentraînement intensif des patients. « On reste ici dans un modèle de laboratoire, non utilisable au quotidien. » Les patients sont loin de pouvoir remarquer seuls dans la rue, par exemple.

Grégoire Courtine développe un système de stimulation électrique discontinue, dynamique, modulée au fil du temps. Une stratégie plus proche de la physiologie des circuits de la marche, et qui s'inspire d'une longue observation des rongeurs puis des primates. Il se réjouit de partager bientôt les résultats d'un essai qu'il a coordonné chez l'homme.

La technique utilisée ici reste assez rudimentaire

GRÉGOIRE COURTINE



III PARTIS ET VIE PRIVÉE

Lever le voile

L

MANON CORNELIER



a campagne qui vient de se terminer au Québec et celle sur le point de démarrer au fédéral ont déjà un point en commun : elles sont une occasion en or pour les partis politiques de récolter sans contraintes les données personnelles de milliers de citoyens. Au Canada comme au Québec, les partis ne sont pas soumis aux lois sur la protection des renseignements personnels. Et ce n'est pas près de changer. Malheureusement.

En ces temps de clientélisme exacerbé où les messages sont taillés sur mesure pour des segments toujours plus petits de l'électorat, il y a de quoi s'inquiéter. On a vu jusqu'où ce désir de cibler « son client » pouvait mener avec l'affaire Cambridge Analytica, cette firme qui a eu accès sans autorisation à des millions de données d'utilisateurs de Facebook au profit de la campagne présidentielle de Donald Trump.

Les partis politiques n'ont pas attendu d'avoir accès aux ressources des géants du Web pour se lancer dans les microcampagnes. Ils se sont d'abord appuyés sur leurs propres banques de données bâties à partir de leurs listes de membres et des informations glanées au fil d'assemblées publiques, de porte-à-porte, de visites

sur leur site Internet et ainsi de suite.

Tout cela s'est fait et se fait encore sans balises. Au Canada, il n'y a qu'en Colombie-Britannique que les partis politiques sont soumis aux exigences de la loi en matière de protection de la vie privée. Les directeurs généraux des élections et les commissaires à la vie privée répètent pourtant depuis des années que l'exemption accordée ailleurs est une grave lacune.

Dans la foulée de leur étude des possibles ramifications canadiennes de l'affaire Cambridge Analytica, les députés membres du comité de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels ont, en juin dernier, recommandé de façon unanime au gouvernement fédéral d'« assujettir les activités politiques aux lois qui assurent la protection des renseignements personnels des Canadiens ». Il y a deux semaines, tous les responsables fédéral et provinciaux de la protection de la vie privée ont adopté une résolution, elle aussi unanime, réclamant la même chose.

Un citoyen ne devrait pas perdre le contrôle de ses renseignements personnels

Dans son dernier rapport rendu public jeudi dernier, le commissaire fédéral à la protection de la vie privée, Daniel Therrien, est revenu à la charge. Il relevait que « les partis politiques recueillent des quantités importantes de renseignements personnels sur les électeurs alors qu'ils adoptent de nouvelles techniques de ciblage. L'information au sujet de nos opinions politiques est très sensible et il est clairement inacceptable que les partis politiques fédéraux et provinciaux ne soient pas assujettis aux lois sur la protection de la vie privée. »

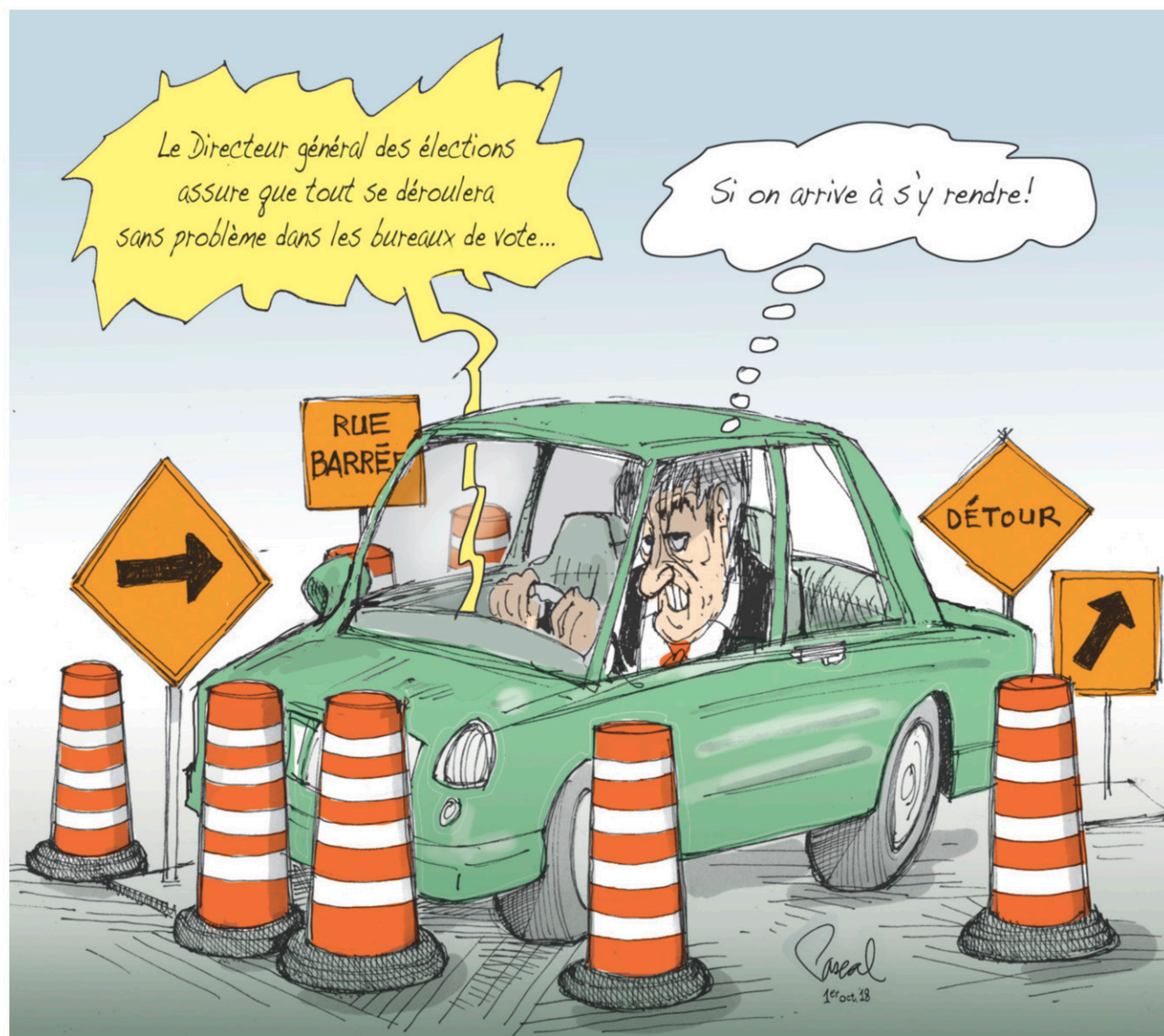
•••••

Que faudra-t-il pour que les gouvernements agissent ? En mai dernier, le gouvernement Trudeau a bien fini par aborder la question dans sa refonte attendue de la loi électorale, mais il ne l'a fait que du bout des lèvres. Les mesures prévues dans son projet de loi C-76, toujours à l'étude, ne sont qu'un écran de fumée, car les partis ne seront toujours pas soumis à la loi fédérale.

On se contente d'exiger d'eux, s'ils veulent être enregistrés et le rester, qu'ils se dotent d'une politique de protection des renseignements personnels, la mettent en ligne et nomment une personne pour répondre aux questions, ce que plusieurs font déjà. La loi ne change donc rien puisque, comme maintenant, il n'y aura personne pour vérifier si les partis respectent leur politique, aucune sanction s'ils y contreviennent et aucun recours pour les citoyens lésés.

Un citoyen ne devrait pas perdre le contrôle de ses renseignements personnels. Son consentement explicite devrait être la norme pour qu'une organisation conserve et utilise cette information. Il devrait aussi pouvoir vérifier si un parti détient de l'information sur lui, obtenir qu'elle soit corrigée ou effacée et, en cas de problèmes, avoir des recours auprès d'un arbitre indépendant doté d'un pouvoir de sanctions.

Le ciblage des électeurs n'a rien d'illégal et ne cessera pas, mais ne pas soumettre les partis aux lois en matière de protection de la vie privée et des renseignements personnels est un grave problème éthique. Et de toutes les réformes urgentes qui s'imposent pour protéger notre vie privée en ces temps de révolution numérique, un des aspects les plus simples à mettre en place. Rien ne justifie de ne pas le faire.



LETTRES

Couper la langue de ses racines

Écrire le français avec une orthographe purement phonétique revient à couper la langue de ses racines.

Mario Périard soutient qu'on aurait plus de temps pour des apprentissages plus pertinents. Encore faut-il définir ce qu'on entend par pertinent. L'éducation ne doit pas être purement utilitaire. Il est important qu'elle puisse enseigner une capacité d'analyse et qu'elle englobe des éléments de la civilisation, des racines et de l'histoire liées à la langue française.

« Monsieur » ne s'écrit pas « Mesieu » pour une raison fort simple. Il est formé de l'adjectif possessif « mon » et du nom « sieur », contraction de « seigneur ». Écrire « monsieur », c'est garder vivante l'origine du mot.

Contrairement à ce que prétend Mario Périard, l'anglais ne se prononce pas aussi facilement qu'il s'écrit. Si c'était le cas, l'orthographe anglaise n'utiliserait pas le « ph » pour le « phi » des mots issus du grec et le « f » pour le « f » des mots issus du latin. Or les deux représentent le même phonème.

L'orthographe n'est pas arbitraire. La simplifier serait une attaque contre la langue elle-même et ses racines. Ce n'est qu'en s'ap-

puyant sur son héritage qu'une langue survit. Le maintien de l'orthographe facilite l'apprentissage de la langue et favorise l'enrichissement du vocabulaire, car elle permet de mieux comprendre l'origine des mots, des emprunts et les dérivés. Elle permet aussi de mieux saisir ce qui lie les langues entre elles.

Mario Périard soutient que « les francophones finissent par apprendre à orthographier comme des perroquets ». Un enseignement moins utilitaire, plus universel, historique et étymologique justifierait l'orthographe et permettrait aux élèves d'élargir leur horizon et leur culture générale.

Miltiadis Vassilatos

Verdun, le 30 septembre 2018

L'immigration sur la corde raide

En période électorale, les politiciens ont la mauvaise habitude de diaboliser certaines réalités. Si l'évocation du mot référendum fait jaillir une crainte injustifiée chez des électeurs, c'est qu'ils ont été conditionnés par les fédéralistes durant des décennies de peur. De même, au cours de la dernière campagne, les mots immigration, intégration et identité ont été détournés de leur sens pour en faire des symboles d'intolérance. Profitant de ce laxisme

lexical, des extrémistes des deux camps opposés en ont profité pour s'attaquer mutuellement : d'un côté, l'extrême droite identitaire accusant les adeptes du multiculturalisme inconditionnel de trahison à l'égard du peuple québécois de souche et, de l'autre, la dénonciation par ces derniers du caractère raciste des positions de ces groupes sectaires.

À la suite de ces prises de position souvent démagogiques, le gros bon sens a eu du mal à prendre sa place, tellement le fossé était profond entre les antagonistes. Compte tenu du fait que ces réalités ont été contaminées durant la campagne électorale, des discussions sereines seront-elles encore possibles ? Il faudra s'entendre sur un seuil annuel de nouveaux arrivants pour combler l'écart entre la demande et l'offre de main-d'œuvre, faire des efforts réels pour les intégrer dans une approche interculturelle et enfin sécuriser les Québécois francophones qui s'attendent à un minimum de mesures pour assurer la pérennité de leur identité, principalement sur la sauvegarde du fait français.

Sortons donc de nos ornières idéologiques pour redonner de l'espace à des propositions relevant du gros bon sens pour faire en sorte que l'immigration ne constitue plus un problème, mais plutôt une solution pour toutes les parties concernées.

Marcel Perron

Neuveville, le 30 septembre 2018

LIBRE OPINION

Manque d'infirmières : pénurie réelle ou structurelle ?

Mia Laberge

Conseillère syndicale dans le réseau de la santé Montréal

Le 27 septembre dernier, un article des journalistes Amélie Daoust-Boisvert et Isabelle Porter, « Infirmières : le remède à l'épuisement tarde à être administré », faisait état de retards dans l'implantation des ratios professionnelles en soins/patients, de même que de complications dans la mise en œuvre des projets pilotes promis par le ministre de la Santé, Gaétan Barrette. La principale raison invoquée dans l'article justifiant ces reports est la pénurie d'infirmières. Or, doit-on parler de pénurie réelle ou structurelle ?

Le plus récent rapport statistique sur l'effectif infirmier publié par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) expose que, pour la période couvrant le 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, les infirmières ont été plus nombreuses à rejoindre les rangs de la profession qu'à les quitter. De plus,

il est démontré que les départs à la retraite sont pratiquement à la même hauteur que la période précédente, 2015-2016. La main-d'œuvre infirmière étant en croissance continue, notamment depuis 2012-2013, le problème réside plutôt en une planification idéologique de la main-d'œuvre.

Depuis une quinzaine d'années, les infirmières connaissent une situation de plein emploi, soit d'environ 95%. Paradoxalement, le taux d'emploi à temps complet a diminué d'un point de pourcentage depuis le rapport statistique de 2015-2016, et ce, dans la majorité des régions du Québec. Plus précisément, en 2016-2017, 58,4% des effectifs infirmiers travaillent à temps complet, 33,3% à temps partiel et 8,3% sur une base occasionnelle. Ainsi, malgré les besoins réels et un contexte de plein emploi favorable à l'augmentation du nombre de postes à temps complet, les infirmières sont toujours confinées à la précarité. Elles le sont d'ailleurs davantage que leurs collègues masculins — proportion-

La pénurie de main-d'œuvre a le dos large ; les employeurs ne peuvent plus se cacher derrière cette chimère. Il en va du bien-être de milliers de travailleuses du Québec et de la qualité des soins à d'autant plus de patients.

nnellement à leur représentation dans l'effectif infirmier —, car 65% d'entre eux occupent des postes à temps complet comparativement à 57,6% d'entre elles.

Face à ces statistiques, force est de constater que la pénurie de main-d'œuvre infirmière n'est pas réelle. Elle est plutôt structurelle, portée par des politiques néolibérales ; lorsque les employeurs du

réseau de la santé allèguent la pénurie, ils invoquent leur propre turpitude puisque les postes à temps partiel prolifèrent au détriment des postes à temps complet. Les conséquences sont graves pour l'ensemble d'un réseau, pour les patients, mais surtout pour les conditions de travail de milliers de femmes.

Planification inadéquate

Alors que la précarité d'emploi sévit chez les infirmières, les employeurs ont parallèlement recours aux heures supplémentaires, aux heures supplémentaires obligatoires et à la main-d'œuvre indépendante. Ces mesures se normalisent au détriment d'une planification adéquate de la main-d'œuvre. Qui plus est, le déficit de poste à temps complet dans les services entraîne inévitablement un manque de personnel et, finalement, une surcharge de travail des professionnelles en soins. La gestion néolibérale du réseau de la santé s'immisce ainsi de plus en plus ouvertement dans

les soins. Les infirmières subissent une violence organisationnelle constante ; ce sont elles qui pallient sans cesse les échecs des gestionnaires, la gourmandise des médecins, les réformes Toyota, les programmes Lean, le manque de volonté politique, le sous-financement du système public de la santé. On leur demande toujours plus de flexibilité, de mobilité à travers des territoires immenses se déployant de Saint-Eustache à Notre-Dame-du-Laus, de conciliation, utilisant leur vocation contre elles. Bien qu'elles se mobilisent, les gestionnaires font la sourde oreille, ignorent leurs demandes, méprisent leur colère.

Dans ce contexte, les ratios de professionnelles en soins/patients sont un remède essentiel à un épuisement collectif. La pénurie de main-d'œuvre a le dos large ; les employeurs ne peuvent plus se cacher derrière cette chimère. Il en va du bien-être de milliers de travailleuses du Québec et de la qualité des soins à d'autant plus de patients.



« Dehors les bibittes! » avait dit au Musée du Québec le ministre Georges-Émile Lapalme, en 1962. Mais comment bien conserver la biodiversité québécoise si aucune institution n'a de mandat gouvernemental pour l'étudier sérieusement ?

PAUL M. WALSH
ASSOCIATED PRESS

Une biodiversité négligée

Le Québec est la seule province canadienne, avec l'Île-du-Prince-Édouard, à ne pas posséder un musée d'État des sciences naturelles

Pierre Brunel, Ph.D.

Professeur retraité d'écologie marine et de biodiversité, Université de Montréal, et administrateur, Institut québécois de la biodiversité

J'approuve complètement le diagnostic de Louis-Gilles Francoeur dans la page Idées de votre édition du 27 septembre. L'environnement inclut évidemment les changements climatiques. Toutefois, la dégradation de la biodiversité, c'est-à-dire la disparition des espèces et le déclin des écosystèmes, est un problème plus grave, selon une ancienne ministre française de l'environnement et selon Boucar Diouf, membre d'honneur de l'IQIBIO, rencontré après une de ses conférences.

Car c'est une dégradation graduelle, insidieuse et moins visible que les changements climatiques, dont les effets — inondations, incendies de forêts, tornades, glissements de terrain, etc. — sont plus spectaculaires et touchent les gens dans leur bien-être immédiat. La biodiversité, ce sont les plantes, les animaux, les champignons, les bactéries et les écosystèmes sauvages, mais aussi domestiques, dont l'humanité aura toujours besoin pour se nourrir, se vêtir, se soigner, voire peut-être se chauffer après le déclin du pétrole... Et les monocultures industrielles, ainsi que la mondialisation qui transporte des espèces exotiques envahissantes — l'agrile du frêne, vous connaissez ? — vont donc à l'encontre de la biodiversité.

Comment sait-on que la biodiversité se dégrade ? Comme pour les changements climatiques, la société attend des réponses des scientifiques, en l'occurrence des biologistes. Ceux des gouvernements et des universités y contribuent de manière très importante. Mais on sait moins que les grands musées du monde y contribuent de façon très significative. Ces institutions présentent au grand public des expositions de vulgarisation scientifique, c'est-à-dire de bons spectacles éducatifs, mais elles

ont, ou devraient avoir aussi, la mission de conserver des collections de recherche sur les organismes vivants que leurs chercheurs étudient dans l'ombre. C'est un travail de très longue haleine qui requiert des ressources importantes en espaces et en personnel technique.

Une collection de recherche en sciences naturelles, c'est en réalité un prolongement des explorations en nature par les chercheurs. L'exploration d'un écosystème ne requiert généralement plus le prélèvement d'un original ou d'un sapin, qu'on identifie facilement sur le terrain. Un insecte terrestre ou un crustacé aquatique de 10 mm, par contre, doit être rapporté au laboratoire pour être identifié.

Or toutes ces minuscules espèces, jusqu'aux formes microscopiques, sont présentes par millions, alors que celles de taille moyenne le sont par milliers, et les plus grosses, les plus visibles, par centaines ou dizaines seulement. Les très petites espèces, dont on ne peut montrer qu'une infime minorité à la télévision ou dans les expositions muséales, constituent « l'iceberg qui fond » sous les yeux des chercheurs, alors que le grand public n'a d'yeux et donc d'intérêt que pour les grandes espèces, « la pointe de l'iceberg ». Comment les sauver sans sauver les petites qu'on connaît encore si mal ? Une bonne collection de recherche doit donc contenir des dizaines de milliers d'échantillons de nos espèces les plus petites.

Depuis 1962, le Québec n'a plus de musée d'État en sciences naturelles : le ministre Georges-Émile Lapalme, alors responsable des affaires culturelles, avait dit au Musée du Québec : « Dehors les bibittes ! » Avec l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec est donc la seule province canadienne ainsi dépourvue, alors que de nombreux États et villes des États-Unis en ont un, sans parler des grands musées européens et du plus grand musée d'état du monde, à

Washington. Pour les connaissances fondamentales essentielles sur la biodiversité du Québec, cette lacune est grave. Car comment bien conserver cette biodiversité si on la connaît trop peu, si aucune institution n'a de mandat gouvernemental pour l'étudier sérieusement ? Certains ministères de notre gouvernement disposent bien de quelques collections de recherche, toutes plus petites que celles des universités.

De nombreux collectionneurs privés, surtout les amateurs d'insectes, ont de meilleures collections de recherche que nos ministères. Ces derniers ont presque toujours privilégié les collections utilitaires, centrées sur les espèces utiles ou nuisibles, aux dépens de l'ensemble de la faune et de la flore : une vision à courte vue alors que prévoir pour un avenir plus lointain devient de plus en plus urgent.

Un vrai musée d'État dispose d'un mandat et des ressources pour étudier la totalité des espèces et des écosystèmes, à une époque où la gestion écosystémique devient la norme dans les pays développés. Des chercheurs universitaires ou privés choisissent parfois de se donner ce mandat : le frère Marie-Victorin, chercheur privé avant de devenir universitaire, l'avait fait. L'herbier Marie-Victorin, la collection de recherche qu'il a donnée à l'Université de Montréal, est devenu l'un des plus grands au Canada ! Or, ses ressources sont insuffisantes, car les universités québécoises sont sous-financées...

Les ressources qu'obtiennent les musées pour monter des expositions sont bien plus importantes que pour les recherches, car ce qui est visible attire davantage l'attention de tous, et donc des politiciens et des mécènes. Les musées d'art, y compris les trois grands musées d'État québécois, sont généralement bien pourvus en espaces. Ils possèdent des collections de nombreux tableaux, mais n'en ont pas de 10 millimètres... Et ils ne peuvent pas identifier leurs tableaux avec des tests d'ADN !

Finissez votre assiette !

Vincent Lambert-Song

Étudiant au baccalauréat en génie bioressource

Quand nous étions enfants, nous avons tous eu des duels avec le fond de nos assiettes. Ils finissaient tous de la même façon. Tôt ou tard, il fallait bien finir notre portion jusqu'au dernier morceau. Qu'en est-il de ce traitement lorsqu'il est question de notre système de production alimentaire global ? Avons-nous la même rigueur lorsqu'il est temps de contrôler cette bête hautement inefficace par notre pouvoir de consommateur ?

Une étude sur les pertes alimentaires de la Food and Agriculture Association (FAO) des Nations unies en 2011 a déterminé qu'environ le tiers de toute la nourriture produite est gaspillée. Dans les pays industrialisés, comme le Canada, 40 % de cette perte se fait au niveau résidentiel et à la vente, mais les pertes ont lieu à tous les échelons de la chaîne alimentaire.

Chez le producteur, une quantité considérable de produits sont déclassés à cause de leur taille, de leur forme non conforme ou de marques. Ces aliments sont tous comestibles, mais, en raison de notre culture priorisant l'esthétique des fruits et légumes plutôt que leur valeur nutritive, ce serait une perte de temps, de ressources et d'argent de les récolter.

On les laisse donc pourrir au champ. Ensuite, le transport est une cause de blessure de surface qui rend le produit invendable (et non immangeable). Sur les étagères ouvertes des épiceries, les produits frais sont installés en piles imposantes donnant l'impression d'une ressource sans fin. Le consommateur parcourant les allées prend bien soin de choisir la plus belle tomate. Celle qui se rapproche le plus de ce à quoi une tomate devrait ressembler ; lisse, bombée et surtout, sans bosse ni cicatrice. À la fin de la journée, un employé de l'épicerie fera l'exercice contraire, il choisira les moins belles et plus abîmées pour les envoyer aux poubelles. Cette pratique est répétée pour le pain, la viande et tout autre produit possédant une date de péremption. En somme, des quantités immenses de nourriture comestible sont traitées comme des déchets toutes les semaines. Il semble qu'il est plus rentable d'importer avec excès et de jeter le surplus que d'avoir des quantités un peu moins ahurissantes de nourriture sur les étagères.

Voir d'un nouvel œil

Certaines pratiques sont tranquillement mises en place pour combattre le gaspillage alimentaire. Par exemple, l'implantation d'une étagère de vieux fruits et légumes à moitié prix est un ar-

rangement profitable pour tous. En France, une loi sans précédent passée en 2015 force les grands supermarchés à céder leurs surplus à des organismes d'aide alimentaire. Mais, au-delà de tout ça, il faut voir les produits alimentaires d'un nouvel œil. La nourriture n'est pas un produit de consommation comme les autres, que l'on peut laisser voguer au gré de l'économie de marché. Selon les chiffres de la Food and Agriculture Association (FAO), 821 millions d'êtres humains (10,9 % de la population mondiale) étaient en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition en 2017, alors que nous produisons globalement environ 150 % de la nourriture dont nous avons besoin (*L'état de l'insécurité alimentaire*, Food and Agriculture Association, 2009).

L'industrie alimentaire et notre attitude envers elle sont toutes deux bourrées de non-sens. La nourriture n'est pas un produit glamour dont la valeur est proportionnelle à l'esthétique, comme le dernier téléphone intelligent. Ce n'est pas non plus un produit qui doit être considéré comme étant toujours dans un contexte de surabondance, peu importe le coût écologique et moral. C'est un droit et besoin vital pour tout être humain. Il est grand temps de la traiter ainsi.

Amis ou ennemis ?

JOHN MACARTHUR



Les élections de mi-mandat approchent, et la colère contre Donald Trump s'accroît. Amplifié par les condamnations de Paul Manafort et de Michael Cohen, conseillers intimes du président, le vacarme venant des anti-Trump atteint un niveau presque assourdissant. Pour ceux-là, les jeux sont faits : le 6 novembre marquera le début de la fin du cauchemar avec une nette victoire démocrate alors que Robert Mueller poursuit son enquête qui ira jusqu'à la destitution du voyou domicilié à la Maison-Blanche.

Cependant, au sein de la « résistance » anti-Trump, il existe des contradictions qui risquent d'aider le président à conserver, sinon une majorité à la Chambre des représentants, du moins le renforcement de son soutien par une classe ouvrière abandonnée depuis longtemps par le Parti démocrate. Et ces contradictions sont partagées, ironiquement, par des éléments de la gauche libérale ainsi que la droite traditionnelle.

Notre paradoxe intello-électoral se situe autour des sujets qui fâchent le plus, soit l'ALENA, les relations commerciales avec la Chine et la théologie du « libre-échange ». À gauche, on entend la voix hystérique de Paul Krugman, Prix Nobel d'économie et chroniqueur vedette du *New York Times*. En août, il a laissé entendre que Trump et ses militants étaient bien capables d'une prise de pouvoir quasi fasciste. « Aujourd'hui, nous nous retrouvons sur le fil du rasoir, a-t-il déclaré. Si on bascule dans le mauvais sens — si les républicains gardent le contrôle des deux Chambres du Congrès —, nous deviendrons la Pologne ou la Hongrie plus vite que vous ne pourriez l'imaginer. »

Krugman, censé être du côté des gens ordinaires, considère les victimes de la politique libre-échangiste de Reagan à Obama, en passant par le couple Clinton, comme de simples méchants : « Ne me parlez pas d'anxiété économique... toutes les études ont montré que c'est le ressentiment raciste, et non la détresse économique, qui a motivé l'électorat de Trump. » Extraordinaire et, finalement, aveuglement bête. Depuis l'université, Krugman gobe le catéchisme de David Ricardo et d'Adam Smith. Il n'arrive pas à reconnaître que ce sont des milliers d'anciens employés d'usine dans les États-clés du Midwest ayant voté pour Obama en 2008 et 2012 qui ont ensuite opté pour Trump en 2016. Mis au chômage ou stagnant dans des emplois mal rémunérés par la délocalisation industrielle au Mexique et en Chine, ces gens ont aussi souffert après la crise financière de 2008, déclenchée en partie par la dérégulation de Bill Clinton du secteur financier. Tous des racistes, bien sûr.

Toutefois, le *Wall Street Journal*, prétendu rival idéologique du *Times* et de Krugman, reste farouchement critique des tentatives d'un gouvernement, quand même partisan des riches, de rétablir avec des tarifs douaniers un partiel équilibre de l'énorme déficit du commerce extérieur. Un éditorial du 27 août exprime son dégoût pour le « commerce géré » inclus dans la proposition américaine d'un nouvel accord d'échange avec le Mexique, qui remplacerait l'ALENA actuel. Particulièrement choquant serait l'obligation, afin d'obtenir le droit de vendre des voitures sans tarifs douaniers, que 40 % du contenu soit fabriqué par des ouvriers gagnant un minimum de 16 \$ l'heure. Cela est une tactique, d'après le *Wall Street Journal*, pour faire approuver par le Congrès un accord qui « irait loin vers l'imposition des droits de travail de style américain au Mexique ». Quelle horreur ! Une possible hausse de revenus pour des Mexicains dont pourraient également bénéficier les syndicats américains !

En fait, c'est du jamais vu dans une négociation sur un accord d'échange. D'habitude, les conversations de ce genre concernent la meilleure façon de protéger les biens privés et d'exploiter la main-d'œuvre bon marché. Il semble que le républicain de souche Robert Lighthizer, représentant au commerce américain, soit devenu gauchiste pour plaire aux démocrates. Comble de la trahison ; ça ne se fait pas entre amis.

Seulement, ce qui ne tourne pas rond dans ce scénario est que Krugman, économiste libéral et porte-parole de la faction Clinton-Obama, est plus ou moins d'accord avec la page éditoriale du *Wall Street Journal*. Lors d'une conférence en octobre 2017 à l'Université autonome nationale du Mexique, Krugman a traité l'ALENA de « réussite partielle ». Mais l'essentiel est ceci : « Si vous demandez si... il y avait une erreur dans l'accord qui devrait être réparée — en réalité, je n'en vois pas parce que cela est l'engagement d'un accord de libre-échange... [pas d'erreur dans] les salaires, parce qu'on ne peut pas faire de demandes salariales au Canada et au Mexique sans détruire les exportations... »

Mon Dieu, c'est n'importe quoi. L'ALENA est largement un pacte d'investissement qui permet aux États-Unis de fabriquer à bas prix au Mexique avec une protection contre l'expropriation et le harcèlement politique. C'est l'Amérique qui mène la danse, qui dicte à peu près tout. Et voilà donc que Donald Trump, ennemi du peuple et faux jeton, réussit à présenter les élites du Parti démocrate et de la presse comme les véritables ennemis du peuple. C'est de très mauvais augure.

John R. MacArthur est éditeur de *Harper's Magazine*. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

III SCIENCE

Gilles Brassard, l'homme qui intrique informatique et physique

Le cofondateur de la théorie de l'information quantique a gagné le prix Wolf de physique en mai dernier et, maintenant, le Nobel est à sa portée

Les prix Nobel seront décernés cette semaine. Le Devoir en a profité pour s'entretenir avec Gilles Brassard, un informaticien de l'Université de Montréal qui contribua à poser les bases de la communication et de l'informatique quantiques.

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

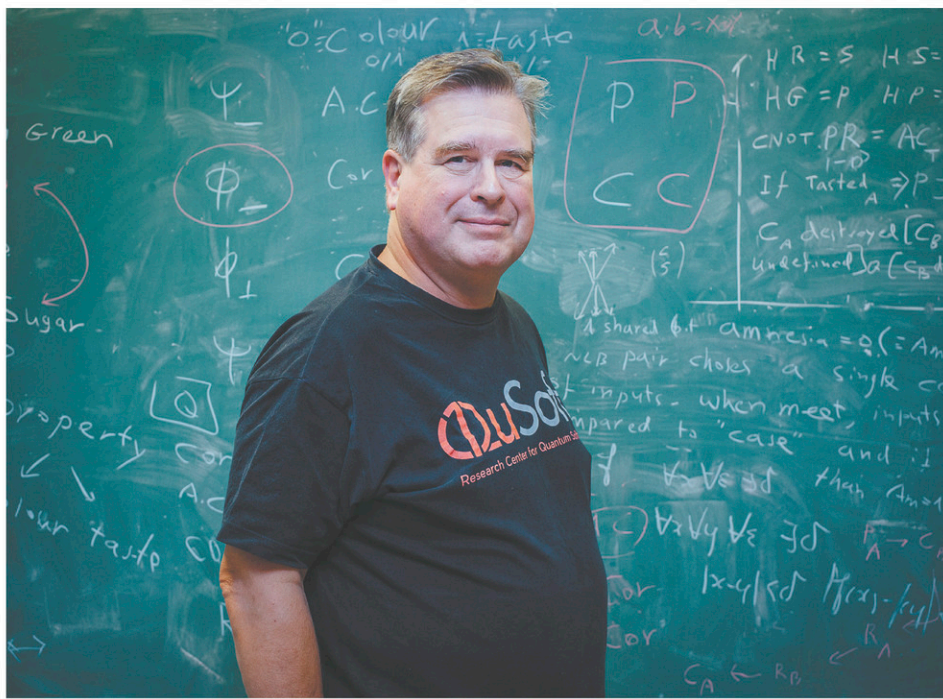
G

illes Brassard a beau être informaticien, c'est la théorie qui l'intéresse. Rencontré dans son « laboratoire » — une pièce sans fenêtre avec quelques divans poussiéreux et trois machines à café différentes —, le savant navigue fébrilement entre un vieux livre scientifique, une feuille où il griffonne quelques formules et son ordinateur... mais seulement pour répondre à des courriels.

« Pour déployer un système de cryptographie quantique global, il faudrait une infrastructure qu'on n'a pas aujourd'hui, explique le professeur à l'Université de Montréal. Mais, pour moi, ce n'est pas un obstacle. Il suffit de la construire. »

En mai dernier, Gilles Brassard est devenu le premier Canadien à remporter le prix Wolf de physique pour avoir inventé, avec son complice Charles Bennett, la théorie de l'information quantique. Plus de la moitié des lauréats des prix Wolf décernés entre 1978 et 2010 ont remporté le Nobel par la suite. « S'il y a un prix Nobel en quantique théorique, j'ai des chances », convient-il.

Parmi ses plus grandes contributions, on compte la cryptographie quantique, soit l'art d'encoder des messages d'une manière absolument inviolable, et la téléportation quantique, qui permet de copier un atome d'un bout à l'autre de la galaxie sans physiquement le déplacer. Ces proto-



Parmi les plus grandes contributions de Gilles Brassard, on compte la cryptographie quantique et la téléportation quantique.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

coles tirent avantage de la mécanique quantique, qui décrit le comportement des atomes et des photons.

Un autodidacte quantique

Enfant, Gilles Brassard s'était d'abord passionné pour les mathématiques. Son frère Robert, de six ans son aîné, lui répétait tout ce qu'il apprenait à l'école. En 1968, à seulement 13 ans, Gilles entre à l'Université de Montréal pour suivre un cursus scientifique général. Afin de pouvoir s'amuser avec l'unique ordinateur de l'établissement, il décide de s'inscrire au cours d'informatique. La piqûre est immédiate.

« La session suivante, je n'avais plus le droit d'utiliser l'ordinateur, qui était réservé aux étudiants inscrits au cours. Avec deux amis, nous avons donc demandé le code d'accès à un de nos copains, pour pouvoir jouer avec la machine. À nous seuls, on a utilisé plus de temps-machine que l'ensemble de la classe ! Évidemment, on s'est fait prendre, et la direction nous a violemment punis en nous forçant à programmer tout l'été ! » dit-il en riant. Le jeune Gilles était ravi.

Sa voie se traçait devant lui. Après un baccalauréat et une maîtrise à l'Université de Montréal, il se dirige vers l'Université Cornell, aux États-Unis, où il obtient en 1979 un doctorat en informatique théorique.

La même année, il se rend à Porto Rico

pour participer à une conférence. Au second jour de la réunion, il prend un moment pour aller se baigner dans la mer. « Quand j'étais seul, en train de nager, Charles Bennett, que je ne connaissais pas alors, est venu à moi et m'a raconté qu'il connaissait une façon d'utiliser la mécanique quantique pour faire des billets de banque impossibles à contrefaire. Si j'avais été sur la terre ferme, je serais peut-être parti en courant ! plaisante le chercheur. Toutefois, dans l'eau, je n'avais pas le choix de l'écouter. »

À l'époque, Gilles Brassard ne connaît strictement rien à la mécanique quantique. Charles Bennett, chercheur chez IBM, voulait s'allier à lui pour améliorer une idée dont il avait entendu parler plusieurs années auparavant de son ami Stephen Wiesner, alors doctorant à l'Université Columbia. « Quelques dizaines de minutes plus tard, quand Bennett et moi sommes retournés sur la plage, notre premier article scientifique était essentiellement écrit », raconte M. Brassard. Et une collaboration scientifique qui persiste encore aujourd'hui était née.

Dans les années suivantes, le duo se rencontre régulièrement et peaufine sa théorie. « À l'époque, c'était seulement un jeu », explique le sexagénaire. L'idée originale des billets de banque se transforme en quelque chose de beaucoup plus utile : une manière de transmettre des messages secrets. En

1984, Bennett et Brassard publient finalement leur protocole, aujourd'hui connu sous le nom de « BB84 » et cité plus de 7500 fois dans la littérature.

Déploiement chinois

Selon Gilles Brassard, c'est toutefois la théorie de la téléportation quantique qui est sa plus grande contribution à la science. « Cette découverte a complètement bouleversé l'édifice de l'informatique quantique », croit-il, ajoutant que tout ce qui se fait aujourd'hui dans le domaine en découle.

En 1992, en marge d'une présentation à l'Université de Montréal, un groupe de six scientifiques se réunit dans son bureau pour un « brainstorm de deux heures », raconte Gilles Brassard. Les chercheurs retournent ensuite de leur côté et continuent à griboiller. Quelques heures plus tard, la téléportation quantique est née. « C'était un moment magique », se souvient Gilles Brassard.

Depuis, plusieurs laboratoires ont réussi à téléporter des photons. Le record de distance est actuellement de 1400 km.

Dès le milieu des années 1990, c'est la consécration pour Gilles Brassard. Il est fait membre de la Société royale du Canada (1996), fellow de la Royal Society of London (2013), officier de l'ordre du Canada (2013) et officier de l'ordre national du Québec (2017), en plus d'obtenir trois doctorats honorifiques.

En attendant l'ultime trophée, Gilles Brassard se plaît à assister à l'essor de la communication quantique en Chine, qui dépense 200 millions de dollars par an pour implanter un réseau. Une « épine dorsale » de fibre optique relie maintenant Beijing à Shanghai. Le gouvernement utilise déjà la ligne, et des banques ont récemment commencé à tester le réseau pour leurs activités, indique M. Brassard. En 2016, l'empire du Milieu a même lancé un satellite équipé pour la communication quantique. Ses messages sont chiffrés avec BB84.

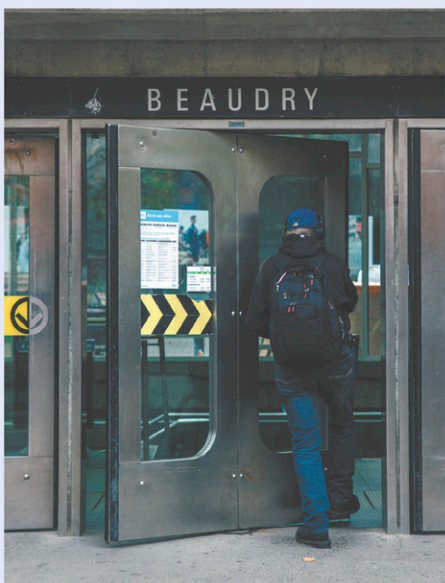
Téléportation quantique

Ce protocole ne permet pas de téléporter un corps, mais plutôt de l'information. La procédure tire avantage de l'intrication, un phénomène purement quantique qu'Einstein appelait une « action fantomatique à distance ».

Cryptographie quantique

Pour transmettre un message, le protocole exige l'échange d'une « clé de chiffrement ». Cette longue séquence de 0 et de 1 est encodée avec des photons, des particules qui obéissent à la mécanique quantique. Si un espion intercepte l'un des photons de la clé, son intrusion devient aussitôt évidente aux deux correspondants. Ils font alors avorter la communication. Par contre, si la clé est échangée avec succès, les correspondants transmettent le message chiffré, que le destinataire peut déchiffrer avec la clé. Les lois de la physique certifient qu'aucun espion ne peut briser ce protocole sans être détecté, même avec des ressources illimitées.

EN BREF



La station Beaudry, située dans le Village gai, subira une réfection majeure.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

La station de métro Beaudry fermée jusqu'en juin

Le long tapis roulant de la vétuste station de métro Beaudry s'ébranlait dimanche pour une dernière journée. À partir du lundi 1^{er} octobre, cet arrêt de la ligne verte sera fermé en raison d'une « réfection majeure », et ce, jusqu'en juin 2019. Presque tout y passera durant les travaux, selon les plans de la STM. La station subira ainsi des travaux d'architecture, de structure, de mécanique du bâtiment, d'électricité, d'étanchéité et d'éclairage. Le coût prévu des travaux est de 23,3 millions. Un service de navette vers les stations Papineau et Berri-UQAM sera mis sur pied, en plus du service habituel de la ligne 15, qui dessert la rue Sainte-Catherine.

Le Devoir

Salaires minimum : « il faut que ça aille plus vite au Québec »

Lundi 1^{er} octobre, l'Alberta deviendra la première province canadienne à hausser son salaire minimum au seuil de 15 \$ l'heure, alors que le Québec est loin derrière, à 12 \$ l'heure. Ceux qui défendent les non-syndiqués et les travailleurs à bas salaire pressent le gouvernement d'accélérer le pas. « Il faudrait que ça aille plus vite que ça. Parce qu'à 12 \$ l'heure, c'est pas une cachette : il n'y a personne qui peut vivre dignement et décemment au Québec, en 2018, avec ce genre de salaire là. Donc, l'Alberta fait un grand pas et on souhaite que le Québec aille le plus rapidement possible vers ces 15 \$ l'heure là », s'est exclamé le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La Presse canadienne

Prévention des VPH : la campagne de sensibilisation cible les hommes

À l'occasion de la deuxième semaine de prévention des virus du papillome humain (VPH), les organisateurs cibleront particulièrement les hommes, qui ont été nombreux à se faire diagnostiquer un cancer lié à ces virus, mais ils incitent tout de même tous les jeunes à recevoir le vaccin, qui a fait ses preuves. Les VPH, une infection transmissible sexuellement, affecteraient environ 80 % des Canadiens au cours de leur vie, selon un médecin de l'Institut national de santé publique du Québec, Marc Steben. Certains de ces virus causent des lésions corporelles traitables, mais d'autres peuvent aussi causer un cancer chez le patient.

La Presse canadienne

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.